Envoyé en préfecture le 10/11/2022

Reçu en préfecture le 10/11/2022

Publié le

ID: 003-210302923-20221109-DEL20220911_32-DE

COMMUNE DE TRONGET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>République Française</u> <u>Département de l'Allier</u> Arrondissement de Moulins

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi 09 novembre à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Date de convocation:

03 novembre 2022

Présents : Patrick AMATHIEU, Daniel CANTE, Jean-Marc CARTE Alain DETERNES, Laurent BRUN, Jean-Marc DUMONT, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Elena BARANSKI, Audrey GERAUD, Annie WEGRZYN.

Nombre de conseillers :

En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 14 Excusés: Patricia RAYNAUD et Franck VALETTE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. **Pouvoirs:** Franck VALETTE à Jean-Marc DUMONT; Patricia RAYNAUD à Laurent BRUN.

Secrétaire de séance : Audrey GERAUD

Avenant au bail de la MAM LES PIMOUSSES N°32/2022

Monsieur le Maire informe que l'association MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) LES PIMOUSSES représentée par Mme GARCON Laurie, a fait la demande d'ajouter une provision de charges mensuelle, à partir du 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 25 € pour régler notamment la Taxe d'Ordures Ménagères. Cela permettra à l'association d'étaler mensuellement cette charge plutôt que d'avoir à la régler en une seule fois.

Les autres articles restent inchangés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- D'ajouter au loyer en cours de l'association MAM LES PIMOUSSES pour le logement situé 105 Route de François Mercier, une provision de charges mensuelle d'un montant de 25 € afin de régler les charges locatives ;
- D'Autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

ONT VOTE POUR: 14 ONT VOTE CONTRE:/ SE SONT ABSTENUS:/ ACTE EXECUTOIRE

Reçu par le représentant de l'Etat le 10 novembre

et publié le 10 novembre 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Tronget, le 10 novembre 2022

Le Maire,

Jean-Mare DUMONT